



Procès-verbal de séance du Conseil Municipal du 10 octobre 2019

Présents : Marc DELECLUSE ; Marie Lise BOURGHELLE ; Maryse PAYEN ; Elisabeth ATMEARE ; Marie-Noëlle LEBRUN ; Marjorie DEFRETIN ; Damien DALLA COSTA ; Ginette PLONKA ; Alain GAUSIN ; Frédéric DHONDT ; Guido GHERARDINI ; Jean Marc MACKRE ; Luc DUPUICH ; Nadine DARCO ; et Marie Laure DOXIN.

I. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales, madame Marjorie Defretin a été nommée secrétaire de séance.

II. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE SEANCE DU 10 juillet 2019

Adoption du procès-verbal de séance du 10 juillet 2019 => Adopté à l'unanimité.

III. DELIBERATIONS

1. Délibération pour la signature d'un contrat de bail emphytéotique au profit la société « Au Fil des saisons » pour la Maison du Terri

L'assemblée délibérante s'est prononcée sur la signature d'un bail emphytéotique, d'une durée de 50 ans au profit de la société « Au Fil des Saisons » => Adopté à l'unanimité

2. Déclassement des terrains cadastrés A n°33p et A319p (numéros provisoires)

En séance du 12 juin 2019, le Conseil Municipal, a approuvé par 14 voix POUR et 1 CONTRE la vente des terrains cadastrés A n°33p et A319p (numéros provisoires) pour un montant total de 30 000 €, au profit de monsieur et madame DUHEM.

Ces parcelles faisant actuellement l'objet d'une convention d'occupation précaire signée dans le cadre de l'activité de monsieur et madame DUHEM, il convient d'en prononcer le déclassement du domaine public et de les intégrer au domaine privé de la Commune pour réaliser la vente => Adopté à l'unanimité.

3. Séjour Grangettes – Tarification 2020

L'assemblée délibérante s'est prononcée sur la tarification des classes de neige 2020 et du séjour hiver 2020 :

- 180 € par enfant et par séjour pour les classes de neige,
- 160 € par enfant et par séjour pour les séjours vacances d'hiver.

=> Adopté à l'unanimité.

4. Attribution des aides à l'économie d'énergie

Suite à l'examen des dossiers, le Conseil Municipal a attribué une aide aux économies d'énergie à :

- Madame Françoise Fleury pour l'installation d'une chaudière à très haute performance énergétique au gaz ouvrant droit à une subvention de 300 euros,

- Madame Florence Creux et monsieur Serge Hostekint, pour l'installation d'une chaudière à granulés ouvrant droit à une subvention de 300 euros,
- Monsieur Jean Dubois pour l'installation d'une chaudière à gaz à haute performance énergétique ouvrant droit à une subvention de 300 euros,
- Monsieur Thomas Yves pour l'installation d'une chaudière à gaz à haute performance énergétique ouvrant droit à une subvention de 300 euros,
- Monsieur Philippe Jaspard pour l'installation d'un poêle à granulés ouvrant droit à une subvention de 300 euros,
- Monsieur Simon Olivier pour l'installation d'une chaudière pulsatoire ouvrant droit à une subvention de 300 euros,
- Monsieur Michel Cotton pour l'installation d'un poêle à pellets ouvrant droit à une subvention de 300 euros,
- Monsieur Olivier Wils pour l'installation d'un poêle à bois ouvrant droit à une subvention de 300 euros,
- Monsieur Sébastien Palamaringue pour l'installation d'un poêle à granulés ouvrant droit à une subvention de 300 euros,
- Monsieur et madame Couque pour l'installation d'un poêle à granulés ouvrant droit à une subvention de 300 euros,
- Monsieur et madame Ribacki pour l'isolation par laine minérale sur une surface de 80m², ouvrant droit à une subvention de 160 € euros.

=> Adopté à l'unanimité.

5. Attribution des aides à l'achat de véhicule électrique

Suite à l'examen des dossiers, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, attribue à :

- Monsieur Henry Claude Defretin pour l'achat d'un vélo de ville électrique, ouvrant droit à une subvention de 100 euros. Madame Marjorie Defretin ayant un lien de parenté avec le demandeur, ne prend pas part au vote => Adopté par 14 voix POUR.
- Monsieur Jacques Lebrun pour l'achat d'un vélo de ville électrique, ouvrant droit à une subvention de 100 euros. Madame Marie-Noëlle LEBRUN ayant un lien de parenté avec le demandeur, ne prend pas part au vote => Adopté par 14 voix POUR.
- Monsieur Lucien Vasseur pour l'achat d'un vélo de ville électrique, ouvrant droit à une subvention de 100 euros => Adopté à l'unanimité.

6. Cession des parcelles cadastrées ZA 35 au profit de madame Haillez (annule et remplace)

L'assemblée délibérante s'est prononcée sur la vente de la parcelle cadastrée ZA 35 d'une superficie de 0.669 hectares au profit de madame Haillez pour un montant de 3 500 € => Adopté par 12 voix POUR et 2 voix CONTRE (*Luc Dupuich et Marie laure Doxin*).

7. Cession des parcelles cadastrées ZD 152 au profit de madame Haillez (annule et remplace)

L'assemblée délibérante s'est prononcée sur la vente d'une partie de la parcelle cadastrée ZD 152 pour une superficie de 0.313 hectares sur les 2 hectares, dont le montant a été fixé à 1 500 € => Adopté par 12 voix POUR et 2 voix CONTRE (*Luc Dupuich et Marie laure Doxin*).

8. Budget 2019 - Délibération modificative n°3

Délibération modificative pour l'affectation de recettes d'investissement pour l'achat du tracteur des services techniques.

- ✓ Crédits à ouvrir : Chapitre 16 - Article 1641 : + 24 840 €
- ✓ Crédits à ouvrir : Chapitre 21 – Article 21 571 : + 24 840 €

=> Adopté à l'unanimité.

9. Budget 2019 - Délibération modificative n° 4

Délibération modificative pour la réaffectation des dépenses relatives à l'assurance statutaire de la commune, suite à la demande de la trésorerie de Marchiennes.

- ✓ Crédits à ouvrir : Chapitre 011 – Article 6168 : +12 500 €
- ✓ Crédits à réduire : Chapitre 012 – Article 6455 : - 12 500 €

=> Adopté à l'unanimité.

10. Budget 2019 - Délibération modificative n°5

Délibération modificative pour la récupération des indus de la taxe d'aménagement, à la demande de la DDFIP 80, comptable assignataire du recouvrement de ce titre, pour un montant total de 1457,91 €.

- ✓ Crédits à ouvrir : Chapitre 10 – Article 10226 : +1 458 €
- ✓ Crédits à réduire : Chapitre 21 – Article 2158 : - 1 458 €

=> Adopté à l'unanimité.

11. NORDSEM – Modification du représentant de la commune

L'assemblée délibérante s'est prononcée sur la désignation de monsieur Marc Delecluse, Maire de Rieulay, comme représentant de la collectivité au sein de la SEM du Nord :

- Pour représenter la collectivité au sein de l'assemblée spéciale regroupant les collectivités dont leur part de capital trop réduite ne leur permet pas d'être directement représentées au conseil d'administration, avec faculté d'accepter toutes fonctions dans ce cadre, notamment celle d'administrateur représentant collectivement les 111 membres de l'assemblée spéciale,
- Comme représentant de la collectivité auprès des assemblées générales de la société, et le dote de tous pouvoirs à cet effet.

=> Adopté à l'unanimité.

12. SIDEN SIAN – Adhésions juillet 2019

L'assemblée délibérante s'est prononcée sur les nouvelles adhésions au SIDEN SIAN et d'accepter l'adhésion au SIDEN-SIAN :

- Du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de CHIVY-LES-ETOUVELLES, ETOUVELLES et LAVAL-EN-LAONNOIS (Aisne) avec transfert de la compétence "Eau Potable"
- De la Commune de BOUSSIÈRES-EN-CAMBRESIS (Nord) avec transfert des compétences "Eau Potable" et "Défense Extérieure Contre l'Incendie"
- De la Commune de PRONVILLE-EN-ARTOIS (Pas-de-Calais) avec transfert des compétences "Eau Potable"

- Des Communes d'ETAVES-ET-BOCQUIAUX et CROIX-FONSOMME (Aisne) avec transfert des compétences "Eau Potable"
- De la Commune de BEURAIN (Nord) avec transfert des compétences "Gestion des Eaux Pluviales Urbaines" et "Défense Extérieure Contre l'Incendie"

=> Adopté par 12 VOIX POUR et 3 VOIX CONTRE (*Luc Dupuich, Nadine Darcq, et Marie Laure Doxin*)

13. S.I.G.P.H – Piscine d’Hornaing – Rapport d’activités de l’exercice 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a pris acte du bilan d’activités 2018.

14. Espace Info Energie – Bilan d’activités 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a pris acte du bilan d’activités 2018.

15. CDG 59 - Bilan d’activités 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a pris acte du bilan d’activités 2018.